

montagnes que j'ai trouvés dans le cours de mon exploration ainsi que de leur étendue et direction générale. J'ai de plus pris note des chutes et pouvoirs d'eau qui se sont présentés sur ma route, indiquant leur hauteur approximative et les endroits où il y a des portages. J'ai suivi leur direction, comme faisant partie du relevé en chaînant par équerre, les distances de ma ligne de relevé à aller au bord de la rivière, et j'ai pris soin de remarquer s'il se trouvait des îles intervenant avec le bord opposé de la rivière. J'ai fait du tout un plan figuratif, pour me servir dans la confection de mon plan général. J'ai suivi cette ligne de conduite dans tout le cours de mes opérations, et finalement je suis arrivé à la fin du relevé de la rivière Manouan, à la hauteur des terres, entre les eaux de la rivière Manouan et celles de la rivière du Lièvre. Rendu au milieu du portage, entre ces deux eaux opposées l'une à l'autre, et qui ne sont distantes l'une de l'autre que d'environ quatre arpents, dont l'une, la rivière du Lièvre, se décharge dans l'Ottawa, et l'autre, la Manouan, dans le St-Maurice, j'ai planté un bon poteau de cèdre équarri et sur lequel est gravé ce qui suit : Au sud-est, "77 milles, 38 chs. du St-Maurice ;" au nord-ouest, "Portage à la rivière du Lièvre ;" vers le nord, "Hauteur des terres, var. 13° 16' ouest ;" vers le sud, "1873. T. C. de La chevrotière, Arpt. Prov.," le tout inscrit d'une manière ineffaçable. J'ai exécuté de la même manière l'arpentage et le relevé du lac Némicachinque, à la tête de la rivière du Lièvre. J'ai terminé mes opérations au poteau "No. 23 milles," à la décharge de ce lac qui formé, à cet endroit, la rivière appelée la rivière du Lièvre. Les poteaux plantés à chaque mille du relevé de ce lac sont numérotés respectivement à commencer par un, à la hauteur des terres, et se continuant sur le contour nord-est du lac, jusqu'au poteau No. 23, comme je viens de le mentionner.

La contrée qui se trouve située entre la ligne d'exploration de MM. Temple et Arcand, jusqu'au poteau de 51 milles du relevé de l'année dernière, à la décharge du grand lac Wabaskoutyunk est, en général, accidentée, mais les chaînes de montagnes ne sont pas très élevées. Le sol est, pour la plus grande partie, sablonneux. On y rencontre cependant des endroits d'une riche terre brune, surtout aux établissements de MM. Stoddard et Cie et au poste principal des sauvages Têtes de Boule, indiqué sur mon plan No. 1, sous le nom de "Dubé." Dans ces derniers endroits, le sol est très propre à la colonisation, car les grains, légumes, etc., viennent parfaitement à matu-

rité, ce qui
tachine, o
renseigne
à ces sauvag
convaincre d
à l'endroit a

Les sauv
naturellemen
sont visités d
quer jusqu'à
appelé "Dub
rière où les s

Je crois
Cie ont faits
dans leur pro
de 45 $\frac{1}{2}$ milles
colonisation;
pouvoir s'en
rivière Mataw
tel qu'indiqué
ment uni et
blanches et ro
rait s'y former
ments qui ont
que j'ai parcour
en voie de pro
Cie paraissent
Manouan, car
rantaîne d'hon
Métabeskégazi
contenir des ap
car il y avait al
les lieux. Ils s
faire le service.

Le pin se tr
entre l'entrée d
je l'ai indiqué s